

8 ex-travailleurs du Cevital condamnés à la prison ferme

8 ex-travailleurs de la compagnie de la logistique [Numilog](#), une filiale du groupe Cevital, ont été condamnés dimanche à des peines de prison ferme par le tribunal de Bejaia, indique le Parti socialiste des travailleurs (PST).

Le juge a condamné 6 ex-travailleurs à deux mois de prison ferme et deux autres à six mois de prison ferme. Des condamnations sans mandat du dépôt, précisons-le. Les condamnés sont poursuivis, note la même source, pour attroupement non armé.

Selon un responsable du PST, les travailleurs condamnés feront appel.

L'affaire remonte au 4 novembre 2020, lorsque des travailleurs et syndicalistes ont été arrêtés devant le palais de justice de Bejaia, alors qu'ils attendaient la décision de justice concernant la légalité ou l'illégalité de la grève des travailleurs de la filiale du Cevital.

Lire aussi: [Issad Rebrab sollicité pour régler la crise sociale de Numilog](#)

Pour rappel, plus de 100 travailleurs de Numilog ont lancé le mois de juillet 2020, une grève pour dénoncer le refus de leur employeur de reconnaître la section syndicale qu'ils avaient créée. La direction du Numilog a licencié tous les travailleurs grévistes. Le bras de fer entre les deux parties a entraîné des mois dans les couloirs de la justice.

En tout, les ex-employés de la filiale du Cevital ont obtenu 13 jugements à leur faveur. Toutefois, la direction générale du Cevital refuse de les appliquer.

Notons que la direction du Cevital à sa tête son patron M. Issad Rebrab refuse catégoriquement l'installation des sections syndicales dans les unités de leurs groupes implantées dans la wilaya de Bejaia.